

PROJET DE PARC EOLIEN A CRAVANT

Après neuf ans de tentatives de la part de la société Valorem et des décisions de justice en sa défaveur , un projet de parc éolien resurgit .

Déjà quatorze machines industrielles à proximité de Cravant !

Des monstres d'acier pour quels résultats ?



- Dénaturation irrémédiable de notre territoire avec atteinte au caractère des lieux et aux perspectives monumentales.
- Décote des biens immobiliers.
- Effets nocifs sur la santé des habitants et de leurs animaux domestiques ;
- Atteinte à la biodiversité.
- .Faible apport énergétique.
- Baisse d'attractivité du territoire concerné et par delà, diminution des ressources .

Est-ce cela que vous souhaitez pour Cravant ?

Si tel n'est pas le cas, vous pouvez nous joindre sur le site :
tempeteenbeauce@gmail.com onglet Cravant en mentionnant vos coordonnées.

N'oubliez pas de :

- venir nombreux le jour de la réunion du Conseil municipal où le projet sera voté.
- participer en masse à l'enquête publique.